TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN

N°30 - [Juin 2016]

PNUD

Au service des peuples et des nations

Page 2

Lancement du Rapport national sur le développement humain

Page 2

Le Bénin se dote d'une stratégie sobre en carbone

Page 4

Il faut lutter pour vaincre la pauvreté

Page 6

"Enagnon" ou l'espoir est permis

Page 8

LANCEMENT DU RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2015

Le rapport national sur le développement humain (RNDH) 2015 lancé le 7 juin 2016 à Cotonou soutient que si l'agriculture est sous tendue par des politiques et stratégies adéquates, il n'y a pas de doute qu'elle influera positivement sur l'élimination de la faim, la réalisation de la sécurité alimentaire mais aussi sur l'accession aux moyens économiques et sociaux contribuant au développement humain.

Avec une proportion de 11,2% de la population souffrant de la faim, le Bénin figure parmi les rares pays au monde, qui ont réussi à atteindre cette cible des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2014. En vingt-cinq ans, la prévalence de la faim a été réduite de moitié au Bénin, passant de 22,5% en 1990 à 11,2% en 2014. L'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans varie entre 17% et 19% (INSAE, 2011). Les mesures prises en faveur de la mère et de l'enfant dans le cadre de la lutte contre le paludisme, la meilleure prise en charge prénatale ont contribué à ces performances.

Toutefois, bien que le Bénin soit parvenu à se hisser à la deuxième place des pays où la faim est moins prononcée en Afrique de l'Ouest, il demeure dans la catégorie des pays où le niveau de la faim est jugé grave avec un score compris entre 10 et 19,9.

Ce rapport analyse les interactions entre l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement humain, et examine les tendances récentes pour le Bénin en matière de lutte contre la faim dans la perspective du développement humain. La sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement humain dépendent en grande partie de l'agriculture. Les personnes bien nourries et alimentées sont susceptibles d'être instruites, de participer à la vie de la société et de réaliser leur potentiel productif et humain.

« J'ai foi que ce rapport contribuera à stimuler un débat public de haut niveau sur l'urgence à relever les défis qu'impose la planification du développement prenant en compte la Sécurité humaine », a déclaré Madame Odile Sogho-Moulinier, Représentant Résident a.i. du PNUD au Bénin.

La production agricole au Bénin ne satisfait pas encore les besoins alimentaires des populations. La faible productivité et l'accès limité aux marchés locaux et internationaux maintiennent une large frange de la population, surtout rurale dans la pauvreté et dans une insécurité alimentaire. 23% des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate, ne leur permettant pas de mener une vie active et saine.

«Le présent rapport vient confirmer la nécessité perçue par le Président de la République et par l'ensemble du Gouvernement de faire du Bénin le grenier de l'Afrique de l'Ouest », a affirmé Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement.

Ainsi donc, « dans le souci de permettre au secteur agricole béninois d'assurer de façon durable, la souveraineté alimentaire et nutritionnelle et de contribuer au développement économique et social, le département ministériel dont j'ai la charge mettra un point d'honneur à consolider les acquis du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) et à veiller à corriger les dysfonctionnements qui entravent sa mise en œuvre efficace notamment sur les réformes institutionnelles que ce Plan a prévues », a indiqué Monsieur Delphin Oloronto Kouzandé, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Le Bénin est un pays à faible développement humain avec un Indice (IDH) estimé à 0,480 en 2014, soit un accroissement moyen annuel de 1,5% au cours de la période 1980-2014. Près de 6 Béninois sur 10 souffrent de la pauvreté multidimensionnelle. Le Bénin se situe ainsi à la 166 ème place sur 188 pays et territoires, perdant deux places par rapport à 2009. L'espérance de vie s'est accrue de 12,3 ans, atteignant 59,6 ans en 2014.

Cette amélioration est impulsée par les progrès dans le domaine de la santé, de l'éducation et dans une moindre mesure par les gains liés à la croissance économique. Malgré ces performances, le niveau de développement humain demeure faible.

Pour que la sécurité alimentaire contribue au développement humain, il est nécessaire de garantir les droits à l'alimentation, de favoriser l'augmentation des rendements agricoles pour stimuler l'alimentation, l'emploi et les revenus.

Le rapport recommande d'agir selon quatre axes domaines inter reliés : (i) augmenter la productivité agricole pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux aliments, (ii) inscrire la nutrition au cœur des politiques publiques et mettre en œuvre une politique nutritionnelle de qualité, (iii) renforcer la résilience des populations afin de préserver l'accès à la nourriture et (iv) favoriser l'autonomisation des populations rurales pauvres.

«Je suis persuadée que l'opérationnalisation du concept du développement humain durable par le biais de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sera au cœur de l'action du gouvernement dans les années à venir afin que, à jamais, la faim soit éradiquée au Bénin », a ajouté Madame le Représentant Résident a.i. du PNUD.

Pour sa part, le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement a annoncé qu'au cours du prochain quinquennat le secteur de l'agriculture bénéficiera d'un plan d'investissements massifs faisant du secteur le principal levier de développement économique, de création de richesse et d'emplois. Il conclut que pour soutenir ce plan, il sera créé une agence de développement agricole pour la définition et la mise en œuvre rapide d'un programme ambitieux spécifique par filière et par région. Ce programme de développement agricole sera conçu selon une stratégie de territorialisation basée sur les caractéristiques économiques et climatiques des différentes régions du Bénin.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Benin se dote d'une stratégie sobre en carbone

Les projections climatiques sur le Bénin indiquent pour les prochaines années une augmentation des températures de l'ordre de 0,5°C pour le scénario le moins pessimiste, 3°C pour le plus pessimiste à l'horizon 2050, voire + 6°C à l'horizon 2100. Pour contrer cette élévation de la température aux conséquences incalculables sur le développement, le Bénin a élaboré et adopté le 23 février 2016 une stratégie de développement sobre en carbone avec l'appui technique et financier de l'Agence Française de Développement (AFD), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'accompagnement technique d'Expertise France.

Le document de stratégie présente l'état du climat et le scenario climatique au Bénin, analyse les défis et enjeux de l'adaptation et de l'atténuation, fait un diagnostic de la vulnérabilité des principaux secteurs de développement économique du pays, indique les fondements de la stratégie, le processus, le cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Cette stratégie intersectorielle d'un budget prévisionnel de 1,5 millions de dollars US répond au double besoin du Bénin de faire face aux effets néfastes du changement climatique notamment par l'identification, l'adoption, la diffusion et l'appropriation de mesures d'adaptation au changement climatique d'une part, mais aussi à la volonté de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'autre part.

Selon la FAO, le Benin a perdu environ 20% de son couvert forestier en l'espace de 20 ans, soit environ 1.200.000 ha. Cette situation est due au déboisement illustré par l'utilisation massive du bois pour la cuisson, la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis et l'abattage illégal des arbres, que le manque de moyens de contrôle ne permet d'endiguer ; elle constitue l'une des causes

majeures d'émissions de gaz à effet de serre au Bénin. Par ailleurs, les phénomènes climatiques tels que les inondations, l'élévation du niveau de la mer rendent vulnérables les infrastructures et les établissements humains. L'océan menace d'engloutir une partie de Cotonou, la Capitale économique du Bénin. D'après une étude publiée en 2007 par l'International Institute for Environment and Economic Development (IIED), l'érosion du littoral pourrait rayer de la carte des quartiers de Cotonou comme Donatin, Tokplégbé, Finagnon, Akpakpa-Dodomey et JAK, si rien n'est fait pour freiner l'avancée des eaux. A cela s'ajoute la disparition des écosystèmes naturels (mangrove) et des plantations (cocotiers). A Cotonou, plus de 400 mètres de terre, par endroits, ont déjà été avalés par la mer, qui a ainsi englouti des maisons, et emporté des infrastructures hôtelières.

La stratégie sobre en carbone et résilient aux changements climatiques permettra de (i) renforcer la résilience des systèmes de production agricoles, pour notamment assurer la sécurité alimentaire en améliorant la productivité et en évitant les pertes de production des principaux sous-secteurs de l'agriculture; (ii) réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et d'améliorer le potentiel de séquestration de carbone, pour la réduction à la source des émissions de gaz à effet de serre, au moins jusqu'à concurrence des engagements pris par le Bénin, dans le cadre des Contributions prévus déterminées au niveau national (CPND) et (iii) réduire les risques climatiques, la vulnérabilité des communautés faces aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux maladies sensibles au climat. Il est attendu par exemple que les risques liés aux inondations (dommages matériels et corporels, maladies, etc..) soient réduites d'au moins 60% dans les zones urbaines et périurbaines, avec une incidence positive sur le PIB, ainsi qu'une diminution de la prévalence des maladies sensibles au climat.

« Le PNUD estime que l'intensification des actions climatiques pré-2020 est essentielle pour garantir que les pays en développement puissent préserver les gains de développement existants et faire progresser le développement durable », a affirmé Gilbert Poumangué, Représentant Résident Adjoint du PNUD au Bénin. Il a salué l'élaboration du Document de Stratégie de Développement Sobre en Carbone et résilient aux Changements Climatique et le leadership du Ministre en charge des Changements climatiques pour la coordination interinstitutionnelle du processus d'élaboration de la stratégie. « En me référant aux brillants résultats de la COP21, tenue à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015, je dirai que le Bénin à travers le Ministère en charge de la Gestion des Changements Climatiques tient parole », a-t-il ajouté.

La stratégie sera mise en œuvre sous la coordination de la Direction Générale des Changements Climatiques, à travers neuf sous-programmes organisés autour de trois piliers à savoir : l'adaptation, la réduction des risques climatiques et l'atténuation du changement climatique. Elle couvre les domaines vulnérables au changement climatique : l'agriculture et le développement rural ; l'énergie, la foresterie et l'utilisation des terres ; les infrastructures et établissements humains ; la santé et les ressources en eau. Elle s'étend sur la période 2016-2020.

La prochaine étape est l'approbation du document de stratégie par le Conseil des Ministres. Dès lors, il deviendra un document officiel de référence en matière de lutte contre les changements climatiques au Bénin.

Il faut lutter pour vaincre la pauvreté

« Il faut lutter pour vaincre la pauvreté », affirme Hadiatou Djato. Benjamine d'un père cheminot d'origine burkinabé, cette brave femme s'est installée définitivement à Tchaourou avec sa mère native de la localité. La vie de Hadiatou a connu des péripéties. « Aujourd'hui, je me sens épanouie et heureuse de la réussite scolaire de mes enfants. Je n'ai plus de soucis d'argent depuis 2012, que j'ai été appuyée dans l'élevage de petits ruminants », déclare t-elle.

Hadiatou est l'une des bénéficiaires du Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique Local (PA3D) ; un projet conjointement appuyé par le Gouvernement, l'UNCDF (Agence d'investissement des Nations Unies), le Fonds Belge de Sécurité Alimentaire et le Programme des Nations Unies pour le développement de 2009 à 2014.

« J'ai fréquenté jusqu'en classe de 3eme au cours secondaire. Par manque de moyens, suite au décès de mon père, j'ai dû abandonner l'école. Je me suis mariée à un cultivateur, mais j'ai connu tellement de difficultés au point, où j'ai divorcé », raconte Hadizatou. Une nouvelle aventure a ainsi démarré pour Hadiatou, qui doit désormais élever seule ses quatre enfants (trois garçons et une fille). Hadiatou s'est lancée dans l'agriculture, notamment la culture du coton, du maïs et du manioc. Elle a été secrétaire d'un groupement pendant cinq ans. Mais ses revenus n'étaient pas suffisants pour couvrir tous les besoins de la famille.

« Avant 2012, parallèlement à l'agriculture, j'élevais deux caprins en divagation pour pouvoir joindre les deux bouts. Un jour, j'ai été recensé par le Centre Communal pour la Production Agricole (CeCPA) comme éleveur de petits ruminants. On nous a formés pendant deux jours. Ceux parmi nous qui étaient assidus et avaient montré un intérêt pour continuer l'élevage d'ovins et de caprins ont été retenus pour bénéficier de l'appui du PA3D ». Depuis ce jour, Hadiatou a pris à bras le corps son mini projet d'élevage.

Trente personnes, soit six bénéficiaires individuels comme Hadiatou et un groupement agricole de 24 personnes ont bénéficié dans la commune de Tchaourou de l'appui à

l'élevage d'ovins et de caprins pour un montant de 11 366 500 Fcfa. Ces fonds transférés à la Mairie, lui ont permis en tant que Maître d'ouvrage du projet PA3D de construire des bergeries, de mettre à disposition des animaux pour la reproduction, de former les bénéficiaires sur les techniques d'élevage, d'installer des parcelles fourragères pour l'alimentation du bétail et de signer des conventions de partenariat avec le CeCPA, pour que des vétérinaires puissent assurer le suivi sanitaire des animaux auprès des bénéficiaires.

« On m'a construit une bergerie et j'ai reçu un noyau reproducteur de quatre ovins et un caprin en mars 2013. En 2014, j'ai eu une première mise-bas. Par la suite, j'ai perdu trois bêtes. J'ai attendu d'avoir une augmentation du cheptel avant de commencer à vendre quelques animaux. L'argent m'a permis d'acheter un bélier pour remplacer le reproducteur de départ que j'ai perdu ». Elle poursuit : « L'année dernière j'ai vendu pendant la fête de Tabaski pour un montant de 200 000 fcfa. Cet appui constitue un levier pour moi, un fonds de roulement. Dès que je ressens le besoin d'argent, je vends mes bêtes pour le satisfaire».

Pour diversifier ses sources de revenus, Hadiatou achète des cossettes d'ignames, qu'elle met en stock pour revendre en période de soudure. Elle fait face aux besoins alimentaires et nutritionnels de sa famille.

Le souci de tout parent est de voir réussir ses enfants. Hadiatou se réjouit de voir son fils aîné devenir militaire et fière de pouvoir prendre en charge sa fille étudiante à l'université d'Abomey Calavi et du benjamin, qui prépare cette année son examen de Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Le PA3D est clôturé depuis juin 2014. Une visite de terrain effectuée en avril 2016, a permis de constater que Hadiatou n'a pas abandonné son activité. Elle dispose dans sa bergerie du bétail d'une valeur d'au moins 500 000 Fcfa. Elle réserve quelques béliers pour la vente à la prochaine fête de tabaski pour un prix d'au moins 120 000 Fcfa l'unité.

Hadiatou souhaite effectuer des visites d'échanges avec d'autres éleveurs de petits ruminants pour apprendre de leurs expériences et améliorer ses techniques d'élevage.

APPUI A L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2016 AU BENIN

Les Béninois viennent d'élire Monsieur Patrice Talon, Président de la République, pour les cinq prochaines années. Cette élection présidentielle dont le 1er tour a eu lieu le 6 mars et le second tour le 20 mars 2016 marque un tournant décisif pour la démocratie béninoise.

Comme par le passé, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a apporté son appui technique et financier à cette élection présidentielle. Une équipe d'experts a assisté la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), principal organe de gestion des élections, pour mettre en œuvre la planification, le suivi & évaluation, la formation et la logistique. Le PNUD a fourni également un appui pour l'acquisition de matériels sensibles, notamment de l'encre indélébile (28 000 flacons) et les scellés sécurisés pour les urnes (390 000), destiné à couvrir le premier et un éventuelle second tour du scrutin, le tout pour un montant global de 386 811 730 Fcfa (environ 700 000 dollars US).

Le PNUD a apporté aussi un soutien financier à la Plateforme Electorale des organisations de la société civile, pour la mise en place de la case de veille électorale, un dispositif d'observation citoyen, qui a contribué à la tenue d'une élection libre, transparente et pacifique. Cet appui à la société civile a permis de renforcer son rôle dans la sensibilisation des électeurs, l'observation et la médiation. Les données observées sur le terrain ont pu être analysées et des réponses rapides ont pu être apportées.

A cet effet, 600 observateurs électoraux des organisations de la société civile (OSC) ont été formés et déployés indépendamment pour observer le scrutin grâce à l'appui du PNUD. Quelques 2 450 observateurs ont été pris en charge par d'autres partenaires, notamment l'Union européenne, l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), l'Agence suisse pour le développement et la coopération, et l'Ambassade des Etats-Unis.

En 2015, le PNUD avait déjà joué un rôle important dans l'organisation des élections législatives, qui ont permis d'élire les 83 députés - dont 7 femmes - siégeant depuis mai 2015 à l'Assemblée Nationale, et des élections municipales, communales et locales du 28 juin 2015.

Cet appui du PNUD au processus électoral de 2015 est évalué à plus de 100 millions Fcfa, soit environ 200 000 dollars US.

Un projet pilote d'aquaculture sur des cages flottantes : « Enangon » ou l'espoir est permis

Nous sommes dans le village de Zoungomey, arrondissement d'Ahomey-Lokpo dans la commune de So-Ava, située à une trentaine de km au Nord-Est de Cotonou. Le nom donné au groupement associatif de la localité est évocateur : Enangnon. « Enangnon » en fon (langue parlée au sud du Bénin) peut se traduire par « l'espoir est permis». Le choix de cette appellation traduit ainsi l'aspiration à un avenir meilleur pour les hommes et les femmes membres de la petite coopérative de pêcheurs et d'exploitants agricoles riverains de la rivière Sô dans la commune de Sô-Ava. L'espoir dont il est question est, entre autres, placé dans un projet pilote d'aquaculture sur des cages flottantes.

Le bonheur espéré n'a pas tardé à montrer les signes annonciateurs. Cinq mois seulement après le démarrage des activités d'aquaculture, la première moisson était là, dissipant les doutes sur la rentabilité de l'activité. 3,5 tonnes de poisson récoltés contre 2,5 tonnes attendus selon les prévisions. Il n'en fallait pas plus pour galvaniser les membres du groupement et les motiver à s'accrocher.

« La rivière dans laquelle nous pêchions beaucoup de poissons par le passé, ne donne plus rien depuis un bon moment. Mais nous ne savions pas qu'on pouvait élever du poisson en cages et avoir un si bon rendement », confie le président du groupement Enangnon, Moise Lokonon.

Une formation pratique de six semaines pour 5 personnes dont trois hommes et deux femmes, mise à disposition de deux cages flottantes, 3.000 alevins de poissons chat ou clarias, des aliments pour poissons et un suivi rapproché sur site, ainsi se résume l'appui apporté au groupement Enangnon dans le cadre du projet d'Appui à la Protection des Berges de la rivière Sô mis en œuvre par l'Organisation non Gouvernemental ADEL (Actions intégrées pour le Développement Local).

« Nous avons appris comment l'élevage des poissons se fait dans un bassin piscicole mais aussi dans un cours d'eau comme chez nous ici. Nous avons appris aussi la différence entre l'élevage des clarias et l'élevage des tilapias. L'élevage des clarias est plus court et plus rentable que celui des tilapias, raison pour laquelle nous avons adopté les clarias. Nous arrivons aisément à appliquer les leçons apprises et nos sœurs et frères apprennent facilement de nous » ajoute Jeanne Gnanga, membre du groupement.

Le Projet d'Appui à la Protection des Berges de la rivière Sô a été appuyé par le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM) administré par le PNUD pour un montant de 27.000 dollars US, soit 13 500 000 Fcfa et la mairie de So-Ava.

« La commercialisation de la première moisson nous a rapporté une recette conséquente que nous avons réinvestie automatiquement auprès de la Fondation Tonon, chez qui nous avons été formés » confie Julien Amoussou.

La Fondation Tonon, l'une des structures de référence en matière d'aquaculture dans la sous-région ouest africaine, leur a accordé encore 3.000 alevins et de quoi les nourrir ainsi que des échéances de remboursement. En l'espace de cinq mois, le groupement a élevé 7000 alevins, dont 3000 poissons prêts pour la vente et 4.000 autres en incubation et pourront être commercialisés en décembre prochain.

« L'écoulement de nos produits ne pose aucun problème. Nous avons actuellement une forte demande. Nous avons même des demandes depuis le Togo. Cela nous amène à rechercher des opportunités pour accroitre notre production», déclare le secrétaire du groupement. L'accompagnement technique de l'ONG ADEL a renforcé leurs capacités notamment dans le domaine de la gestion. Isaac Oké le trésorier du groupement, précise « nous consacrons 70% des recettes aux investissements, 20% sont redistribués aux membres et les 10% restant sont versés dans un compte d'épargne».

Avec les premiers résultats du projet, les membres du groupement Enangnon ont compris qu'avec l'aquaculture, ils peuvent améliorer durablement leurs conditions socioéconomiques.

Un nouveau centre de formation des jeunes à l'entrepreneuriat agricole à Daringa

Après Kétou et Zagnanado, le Gouvernement du Bénin a mis en service le 19 mai 2016 un nouveau Centre de Promotion de l'Entreprenariat Agricole de type Songhaï (CPEAS) à Daringa dans la commune de Djougou au Nord –Ouest du Bénin.

Le Centre de Promotion de l'Entreprenariat Agricole de type Songhaï (CPEAS) installé à Daringa dans le cadre du Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales (PPEA) a pour vocation la formation et l'accompagnement des jeunes à l'installation d'entreprises agricoles viables. D'une capacité d'accueil de 500 stagiaires, il est dédié à la formation en production végétale, production animale et à la transformation agroalimentaire.

Face aux défis de la promotion de l'emploi des jeunes et de l'aménagement socio- économique du territoire national, M. Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement a déclaré : « C'est une urgence pour nous de trouver des réponses durables pour la réduction de la pauvreté et le chômage des jeunes et des femmes ». Il a réaffirmé l'ambition du Gouvernement, « de créer les conditions afin de rendre les milieux ruraux de notre pays, plus attractifs pour les investissements publics et privés ».

L'agriculture est l'une des sources de la croissance économique et pourvoyeuse d'emplois au Bénin. Elle représente en moyenne 36% du produit intérieur brut (PIB). Selon les statistiques du Ministère de l'Agriculture, près de 60% des 11 millions d'hectares de surface brute sont jugées aptes à l'agriculture. Malheureusement, le secteur agricole n'a pas encore atteint son plein potentiel du point de vue de l'amélioration de la productivité et de la rentabilité.

Fort de cette situation, le cursus d'entrepreneur agricole dans le cadre de ce projet prend en compte non seulement les compétences techniques et managériales requises pour les jeunes débutants, l'utilisation de technologies performantes, mais aussi est axé sur les potentialités agro écologiques de leurs localités.

« Il est important pour les jeunes béninois de saisir cette opportunité, afin de développer leurs entreprises, avec des perspectives d'intégrer le monde des grands opérateurs économiques de l'agri business, sur des créneaux porteurs », a indiqué Madame Odile Sorgho Moulinier, Représentant Résident a.i. du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin. Pour l'atteinte des objectifs du PPEA, Madame Moulinier a souhaité une implication effective de toutes les structures sectorielles nationales en vue de développer la synergie avec d'autres projets ou initiatives nationales et de la pérennisation des actions. Elle a enfin réitéré l'engagement du PNUD à accompagner le Bénin de concert avec les autres partenaires au développement dans la mise en œuvre de politiques pertinentes pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Depuis 2010, le Projet de Promotion de l'Entreprenariat le PPEA a permis de former cinq (05) promotions de jeunes entrepreneurs agricoles, soit un total de 757 jeunes dont 128 femmes avec l'accompagnement technique du Centre Songhaï. Pour faciliter l'installation des apprenants à la fin de leur cursus de formation, il est mis en place à leur profit un mécanisme d'accompagnement technique et financier. Ce dispositif prend aussi en compte les facilités d'accès à la terre et aux intrants, la maîtrise de l'eau et de l'énergie, l'accès aux marchés et la formation continue offerte par les Centres.

La dernière promotion Les jeunes entrepreneurs agricoles issus de la dernière promotion du PPEA ont reçu le 22 avril dernier chacun un fonds levier non remboursable de 500.000 FCFA. Ce fonds leur permettra de démarrer leurs entreprises agricoles et de constituer un dossier de financement à soumettre aux institutions de crédit.

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

Les 17 objectifs de développement durable ont une large portée et intègrent trois dimensions: croissance économique, inclusion sociale et protection de l'environnement. Ils représentent une liste des choses que doivent faire les peuples pour la planète.

C'est le programme des peuples, un programme d'action pour mettre fin à la pauvreté dans toutes ses dimensions, irréversiblement, partout et ne laissant personne de côté.

M. Siaka Coulibaly, nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Bénin

M. Siaka Coulibaly (Côte d'Ivoire) est le nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin. Nommé par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon et par l'Administrateur du PNUD, Helen Clark, il a pris ses nouvelles fonctions le 1er juillet 2016 et présenté ses lettres d'accréditation au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération le 4 juillet 2016.

Avant sa nomination, Siaka était Représentant Résident Adjoint du PNUD au Togo (2014-2016). De 2011 à 2014, il a servi au siège du PNUD à New York en tant que Conseiller Pays au Bureau régional du PNUD pour l'Afrique et a couvert plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Bénin. Il a également travaillé au Centre régional de services du PNUD au Sénégal (2008-2011) en tant que Chef d'équipe et Conseiller en charge des politiques basées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). De 2006 à 2008, Siaka était Economiste et Conseiller en politiques de développement au Bureau régional du PNUD pour l'Afrique à New York.

Il a rejoint le PNUD en 2000 en Côte d'Ivoire comme Economiste national et est devenu gestionnaire de programme et Chef d'équipe du Programme de planification et de la gestion des connaissances.

Avant de rejoindre les Nations Unies, Siaka a travaillé pendant plus de 14 ans dans son pays d'origine (la Côte d'Ivoire), où il occupé successivement plusieurs postes de responsabilité. Il a été Economiste et Spécialiste en Finances au Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), Economiste et Conseiller au cabinet du Premier Ministre, Chef de Cabinet du Ministère de la planification et du développement industriel, et Conseiller en planification au Ministère de la Construction et de l'Urbanisme.

Siaka est titulaire d'une Maîtrise en économie appliquée et en économie d'entreprise à l'Université Nationale d'Abidjan en Côte d'Ivoire, d'un Master en économie du développement et de la planification économique et d'un Master en finance et en gestion publique à l'Université d'Etat d'Anvers, en Belgique.

Il parle français et anglais. Siaka est marié et père de trois (3) enfants.

Directrice de publication
Odile Sorgho-Moulinier

Coordonnateur de la rédaction
Gilbert Poumangué

Rédacteur en chef
Elsie Assogba

Concepteur graphique
Elsie Assogba

Merci à Paul Douakoutché et Ibouraïma Yankpé, qui ont contribué à ce numéro.

Crédits photos: PNUD Bénin

Lot 111 Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:
https://www.facebook.com/PNUDBenin
https://twitter.com/PNUDBenin